



CP-2017-2018 : 3 octobre 2017
Date d'adoption : 7 novembre 2017

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 3 OCTOBRE 2017, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Suzie Lemelin	Représentante	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Substitut	Internationale Saint-François-Xavier
Stéphanie Douay	Représentante	La Croisée I et II
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente sortante	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente sortante	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Hélène April	Représentante	CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	

Était également présente :

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Lanouette
Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 45)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 OCTOBRE 2017

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2017-10-998

IL EST PROPOSÉ par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 3 octobre 2017
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2017
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels et Formulaire de réclamation des dépenses

2. DOSSIERS DE DÉCISION

- 2.1 Révision de la procédure d'élection
- 2.2 Nomination d'un Comité d'élection
 - 2.2.1 : Président d'élection
 - 2.2.2 : Secrétaire d'élection
 - 2.2.3 : Scrutateurs
- 2.3 Élections (voir Annexe 1)
- 2.4 Nomination des parents du CCSEHDAA
- 2.5 Calendrier des rencontres 2017-2018

3. DOSSIERS D'INFORMATION

- 3.1 Révision des Règles de régie interne
- 3.2 Calendrier de consultations 2017-2018
- 3.3 Dossiers de correspondance : résolution de félicitations des commissaires
- 3.4 Formation du 4 novembre 2017 : Suivi

4. DOSSIERS DIVERS

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE :

Le mardi 7 novembre 2017, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2017

CP-2017-10-999

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 5 septembre 2017 soit adopté tel qu'il a été présenté.

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Éric Choinière informe les membres du comité de parents que des modifications ont été apportées à l'Info-CapsulE « Les activités de financement » suite à des commentaires d'une direction d'établissement. Il mentionne qu'il sera transmis aux directions d'école dans les prochains jours.

SUIVIS : Envoyer l'Info-CapsulE aux directions d'école;
Insérer l'Info-CapsulE sur le site Internet.

1.4 FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES

Éric Choinière fait circuler la liste des membres 2017-2018 du comité de parents ainsi que leurs coordonnées, pour vérification ou ajout. Il invite les membres qui ne l'ont pas fait à compléter le formulaire 11 « Divulgence de renseignements personnels ».

Il remet une copie des formulaires de frais de déplacement et de gardiennage aux membres. Il rappelle que ce dernier doit être signé par le gardien pour que le remboursement soit autorisé.

2. DOSSIERS DE DÉCISIONS

2.1 RÉVISION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

Éric Choinière énumère la liste des postes qui sont en élection cette année. Pour chaque poste, il explique le rôle et répond aux questions.

Il explique la procédure d'élection prévue aux Règles de régie interne du comité de parents.

2.2 NOMINATION D'UN COMITÉ D'ÉLECTION

CP-2017-10-1000

2.2.1 PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Éric Choinière agisse comme président d'élection.

CP-2017-10-1001

2.2.1 SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Hélodie Dionne agisse comme secrétaire d'élection.

CP-2017-10-1002

2.2.1 SCRUTATEURS D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE Hélène April et Jovette Levasseur Rousseau agissent comme scrutateurs d'élection.

2.3 ÉLECTIONS

Selon l'Annexe 1, les postes électifs vacants prévus à la Loi sur l'instruction publique (145 LIP et 190 LIP), ainsi que les postes électifs vacants prévus aux règles de régie interne sont débattus.

Avant l'élection à chaque poste, le président d'élection rappelle les rôles et responsabilités reliés audit poste.

Postes électifs prévus à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 2 ans)

Commissaire-parent – ordre d'enseignement primaire : en élection

Élue en 2016-2017.

Commissaire-parent – ordre d'enseignement secondaire : en élection

Élue en 2016-2017

Commissaire-parent – EHDAA : en élection

Élu en 2016-2017.

Poste électif prévu à la Loi sur l'instruction publique (mandat de 1 an)

CP-2017-10-1003

Présidence :

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste de présidente du comité de parents.

Postes électifs prévus aux règles de régie interne (mandat de 1 an)

CP-2017-10-1004

Vice-présidence :

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Chantal Landry

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Chantal Landry élue au poste de vice-présidente du comité de parents.

CP-2017-10-1005

Secrétaire-trésorier

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de secrétaire-trésorière du comité de parents.

CP-2017-10-1006

Délégué(e)s FCPQ (un(e) délégué(e) avec droit de vote et un(e) délégué(e) sans droit de vote)

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond
- Stéphanie Douay

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste de déléguée de la FCPQ – avec droit de vote;

Il déclare Stéphanie Douay élue au poste de déléguée de la FCPQ – sans droit de vote.

Délégué(e)s et substitut au comité MELS/MSSS/MFA

Aucun poste à combler.

CP-2017-10-1007

Délégué(e) et substitut au comité consultatif du transport

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Marie-Lyne Cayouette
- Doris Laliberté Kirouac

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature pour chaque poste, le président d'élection déclare Marie-Lyne Cayouette élue au poste de déléguée au comité consultatif du transport;

Il déclare Doris Laliberté Kirouac élue au poste de substitut au comité consultatif du transport.

CP-2017-10-1008

Agent(e) de communication

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature.

Les personnes suivantes sont proposées comme candidats :

- Magali Émond

Le président d'élection ferme la période de mise en candidature.

En présence d'une seule candidature, le président d'élection déclare Magali Émond élue au poste d'agente de communication du comité de parents.

2.4 NOMINATION DES PARENTS AU CCSEHDAA

CP-2017-10-1009

Madame Hélène April explique aux membres du comité de parents le rôle du comité consultatif des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Madame Magali Émond dépose la liste des parents faisant partis du CCSEHDAA en 2017-2018. Elle mentionne qu'il y a un poste de représentant et un poste de substitut à combler.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Doris Laliberté Kirouac et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les personnes suivantes soient désignées pour siéger au CCSEHDAA pour l'année 2017-2018, à savoir :

Secteur Saint-Pascal

- Jessica Royer, École Hudon-Ferland

Substitut

- Caroline Larouche, École secondaire de Rivière-du-Loup

2.5 CALENDRIER DES RENCONTRES 2017-2018

CP-2017-10-1010

Éric Choinière demande aux représentants s'ils ont tous reçu le calendrier des rencontres du comité de parents pour l'année scolaire 2017-2018.

Considérant que des travaux de rénovation auront lieu au Centre administratif de Rivière-du-Loup, Magali Émond propose que la réunion du 7 novembre 2017, qui devait avoir lieu à Rivière-du-Loup, soit tenue à Saint-Pascal, et que celle du mois d'avril, qui devait avoir lieu à Saint-Pascal, soit tenue à Rivière-du-Loup.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Hélène April et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté selon les modifications proposées.

SUIVIS : Modifier le calendrier;
Insérer le calendrier des rencontres sur le site Internet.

3. DOSSIERS D'INFORMATION

3.1 RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

Magali Émond explique que les Règles de régie interne ont été mises à jour en novembre 2014, et que les nouvelles modifications suggérées sont identifiées en jaune dans le document.

Elle invite les membres du comité de parents à prendre connaissance des modifications pour la réunion de novembre 2017.

SUIVI : Approbation des Règles de régie interne en novembre.

3.2 CALENDRIER DE CONSULTATIONS 2017-2018

Magali Émond mentionne que le calendrier de consultations 2017-2018 sera inséré sur le site Internet du comité de parents avec le calendrier des rencontres.

SUIVI : Insérer le calendrier de consultations sur le site Internet.

3.3 DOSSIERS DE CORRESPONDANCE

Magali Émond souligne la réception d'une motion de félicitations du conseil des commissaires de la commission scolaire adoptée le 12 septembre 2017.

Magali Émond propose aux membres de leur envoyer les courriels de la Fédération des comités de parents du Québec qu'elle juge les plus importants.

Elle mentionne qu'elle a reçu un courriel de la Fédération concernant des formations qui seront offertes durant l'année. Éric Choinière mentionne qu'il fera suivre ces offres de formations aux directions d'écoles.

SUIVI : Envoi du courriel aux directions d'école.

3.4 FORMATION DU 4 NOVEMBRE 2017 : SUIVI

Éric Choinière informe les membres du comité de parents qu'un rappel sera fait aux directions d'école pour la formation de M. Égide Royer, le 4 novembre prochain.

SUIVI : Rappel aux directions d'école.

4. DOSSIERS DIVERS

Il n'y a aucun dossier divers lors de cette séance.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2017-10-1011

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h.

Prochaine rencontre : Le mardi 7 novembre 2017, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente